



Commission économique pour l'Afrique

ECA/ESPD/Ad-Hoc/Exp./Civil Conflicts/01/2000

Réunion d'un groupe d'experts ad hoc sur l'économie des conflits en Afrique

Cas du Tchad

*Djimoigar Nadjounoum
Avocksouma Djona Atchénémou*

7 - 8 Avril 2000
Addis-Abeba (Ethiopie)

I. Introduction

Depuis son indépendance en 1960, le Tchad est un pays en perpétuelle situation de troubles socio-politiques. La carence en ressources humaines de qualité et surtout en élite politique préparée à la gestion de la chose publique n'a pas permis un meilleur développement socio-économique du pays. Le manque d'expérience des leaders politiques est sans doute l'une des causes des conflits qu'a connus et continue de connaître le Tchad; à moins que des motivations inavouées des uns et des autres n'expliquent de telles situations.

2. Les premiers conflits ont vu le jour entre le premier Président Tombalbaye et les leaders des partis politiques dissous en 1962 avec à la clé l'institution du parti unique le Parti Progressiste Tchadien (PPT). Ces conflits ont très vite pris une connotation tribale ou religieuse. L'accession des élites du sud au pouvoir en 1960 sera en effet interprétée comme une discrimination à l'égard des nordistes. Cette discrimination prendra plus tard la forme d'une opposition entre chrétiens du sud et musulmans du nord. Quelques documents montrent que les nordistes ont toujours été majoritaires au sein du gouvernement et dans les organes dirigeants du parti de 1963 à 1969. Il convient toutefois de noter que le fait d'occuper un poste dans un gouvernement ne signifie pas obligatoirement que l'on partage effectivement les pouvoirs. Les centres de décisions se retrouvent généralement ailleurs. D'un autre côté, il semble que "l'antagonisme religieux" n'explique pas assez clairement cette dualité. En effet, un sudiste, même s'il est musulman sera d'abord considéré comme sudiste, de même qu'un chrétien du nord sera d'abord considéré comme nordiste et donc assimilable au musulman. Au delà des considérations religieuses, se pose effectivement le problème des différences culturelles façonnées par le vécu des uns et des autres. La fameuse dualité peut aussi trouver son explication dans la géographie qui joue ici un rôle d'une grande importance. Le territoire tchadien étant très vaste, toute absence de cohabitation pendant des très longues périodes a dû contribuer à cimenter des habitudes ancrées dans les mentalités. Ce qui peut expliquer de telles attitudes de rejet mutuel. Puis s'est imposée la question du partage des pouvoirs, de l'autorité et des ressources qui sont les conséquences immédiates de l'accession du Tchad à l'indépendance politique.

3. La naissance du Front de Libération Nationale du Tchad (FROLINAT) en 1966 a marqué le début d'une opposition armée qui conduira le Tchad jusqu'à la guerre civile de février 1979. Entre temps, la dictature de Tombalbaye a été renversée par les militaires avec l'assassinat de celui-ci le 13 avril 1975. L'arrivée au pouvoir du Conseil Supérieur Militaire (CSM) avec comme président le Général Félix Malloum, un autre sudiste, n'a pas empêché le FROLINAT de poursuivre sa lutte armée. Il accédera finalement au pouvoir en 1978 avec la nomination de Hissein Habré comme Premier Ministre. La gestion de la collaboration entre Habré et Malloum a malheureusement débouché sur la guerre civile le 12 février 1979.

4. Depuis cette date, le pays a connu trois régimes successifs de Goukouni Weddeye, Hissein Habré et Idriss Déby, tous issus du FROLINAT. On se serait attendu que tout s'estompe avec l'arrivée des cadres nordistes au sommet de l'État mais il n'en est rien. Pendant toute cette période, c'est-à-dire de 1979 à nos jours, des groupes armés sont toujours actifs. Après le renversement du gouvernement d'union nationale (GUNT) de Goukouni Weddeye par Hissein Habré en 1982, c'est au tour de ce dernier de se faire

balayer en 1990 par son allié d'alors Idriss Déby. Les événements actuels au Borkou Ennedi Tibesti laissent croire les troupes dirigées l'ancien ministre du Président Déby, le magistrat Youssouf Togoimi peuvent sérieusement menacer le régime actuel. L'histoire contemporaine du Tchad est parsemée du règne simultanée des systèmes formels dans la capitale et des "fronts de libération" qui entendent renverser par la force le gouvernement en place. Il se pose là un véritable problème récurrent de conception et de mise en place des pouvoirs politiques pertinents. En fait, depuis 1960, la mauvaise gestion des ressources nationales a survécu aux changements de régime, sinon elle s'est accentuée. La dualité supposée entre le nord et le sud semble être un moyen pour parvenir au pouvoir d'État. Les véritables causes restent donc entières, et sont sûrement ailleurs. L'idée que le Tchad n'est pas prêt de sortir très vite de la logique infernale de la guerre civile semble largement partagée.

5. La plupart des littératures portant sur les conflits au Tchad se sont plus intéressées aux aspects politiques. Les aspects économiques qui proviennent des différents modes d'organisation des différentes populations et qui s'illustrent par des razzias, l'introduction obligatoire des cultures de rente, les climats désertiques du nord et humides du sud... peuvent aussi expliquer les causes du conflit au Tchad. Les écarts entre le nord et le sud du pays en matière de dotation en ressources naturelles n'en reste pas moins fondamentale. Notre contribution a pour principal objectif de relever les déterminants économiques de la guerre civile au Tchad. Il est articulé de la manière suivante : dans un premier temps, une espèce de revue de la littérature permettra de se faire une idée des éléments ayant concouru à la guerre civile au Tchad. Les causes économiques de cette guerre sont traitées dans la deuxième partie. Le troisième point traite de la question des tentatives internationales de résolution de ces conflits, alors que le quatrième abordera la gestion de l'économie pendant la période de "paix retrouvée". Le cinquième point portera sur les conséquences économiques des différents conflits que connaît le Tchad depuis son indépendance, tandis que le dernier point examinera les perspectives d'avenir.

II. Revue de la littérature sur la genèse de la guerre civile au Tchad

Le territoire tchadien tel qu'il apparaît aujourd'hui, est le produit du pacte de Berlin où la France, l'Allemagne et l'Angleterre venaient de se partager en théorie l'Afrique. Selon Bouquet (1982), le Tchad "**est né de quelques actes de bravoure accomplis par des soldats persuadés de servir un grand dessein national, et de nombreux traités signés, puis modifiés et rectifiés dans les chancelleries européennes**". Dans la pratique, ce "Tchad des commandants" ne s'est pas constitué sans peine. En effet, les troupes coloniales ont mis une quinzaine d'années (1900-1915) pour le pacifier, puis une quarantaine d'années (1920-1960) pour l'organiser et l'administrer. Pour Gali (1985: 31), cela montre que le Tchad n'a été gouverné que par des militaires. Cette fonction lui aurait été dévolue depuis la conquête. On comprend alors très aisément pourquoi plusieurs décennies plus tard on en soit encore à se demander à quand la fin du conflit civil au Tchad.

7. Une des causes fondamentales du conflit tchadien semble donc être, dès le départ, liée au mauvais montage "institutionnel" par la colonisation occidentale de l'État tchadien. Le Tchad, comme une protonation, au sens de Ziegler (1978: 231) n'est rien d'autre

qu'une "lente émergence d'un surmoi régional au sein de plusieurs communautés historiques ethno-centriques, d'une sorte de patriotisme parcellaire...". Pourtant Bouquet (1982: 208) estime que l'État en tant qu'institution destinée à régulariser la vie politique, économique et sociale n'est pas une notion inconnue au Tchad: le Kanem, le Baguirmi et le Ouaddaï ont mis en place des organisations étatiques. Toutefois, le mode de gouvernement des hommes né de la colonisation et perpétué après l'indépendance est un produit d'importation au même titre que l'idée de la nation. Selon Michalon (1979), la "greffe jacobine" à la française n'aurait pas connu le succès escompté. Dans la plupart des cas, il y aurait eu maintien des structures sociales traditionnelles aux côtés de l'État officiel. De même que l'économie est restée elle-même dualiste, l'autorité politique est devenue double. Pour Buijtenhuijs (1987:15) se fondant sur les documents du Front de Libération Nationale du Tchad (FROLINAT), le Tchad est double, qu'il se compose de deux parties distinctes contrastées par le milieu géographique et l'élément humain.

8. Au sud, certains groupes sont restés attachés aux religions traditionnelles ou ont adopté le christianisme. Au nord, en revanche, règne l'islam qui, selon le Frolinat (Buijtenhuijs (1987: 17)) "**a fini par être à la base de toute l'organisation politico-sociale, par régir la pensée philosophique, par devenir le support et le véhicule des valeurs morales et intellectuelles auxquelles le Tchadien du nord demeure attaché**". Une réalité qui semble avoir contribué à l'hostilité des parents d'envoyer leurs enfants pour bénéficier d'une éducation qualifiée, probablement à juste raison, de laïque, occidentalisée, donnée en français par des étrangers qu'ils soient français ou du sud du Tchad, et qui ne respecte nullement les aspirations socioculturelles de ces populations.

9. Sur le plan politique, si le type d'organisation sociale est fondé au sud sur une structure lignagère sans centralisation des pouvoirs, en zone islamisée, en revanche, ce sont des empires et des sultanats (Ouaddaï, Baguirmi, Kanem). Les contacts entre ces deux types d'organisations ne sont pas toujours faits sans heurts puisque généralement fondés sur des razzias guidés par des volontés manifestes de conquête de la part de ces empires ou sultanats. Pour Gali (1985: 37):

"Pour avoir stoppé provisoirement les guerres tribales, les conflits entre les populations nomades et sédentaires, les razzias des cavaliers musulmanes en zone sud, les rivalités inter-chefs et les révoltes des populations opprimées par les structures despotiques et arbitraires, le colonialisme n'a fait que mettre en veilleuse des conflits qui ne tarderont pas à émerger après l'indépendance".

10. Selon Cabot (1982), au moment de l'indépendance, le sud disposait d'un plus grand nombre d'atouts que le nord: cadres plus nombreux, culture de rente assurant entre 70 à 80% des exportations du pays, modeste mais réelle industrialisation etc.. C'est que, en acceptant de jouer le jeu du colonisateur, les populations du sud et plus particulièrement son élite ont su s'assurer une avance considérable tant sur le plan économique que politique, même si sur le plan académique cette différence ne représentait pas grand chose puisqu'en 1960, le pays ne comptait qu'un licencié en droit et un seul élève diplômé de l'École nationale de la France d'outre-mer. Pour Khayar (1976), l'objectif du colonisateur n'était pas de former des cadres compétents, mais de "**créer strictement le personnel modérément instruit, nécessaire non pas à l'avenir du pays, lequel était imaginé comme perpétuellement colonisé, mais indispensable et suffisant pour remplir**

des emplois subalternes". Une telle formation au rabais ne peut que déboucher sur des cadres au profil douteux, qui ont pris les commandes des affaires de l'État à l'indépendance du pays en 1960. Handicapés par le manque d'expérience dans l'administration, ils ne pouvaient que poser des actes regrettables aux yeux des populations soumises. Au nord, la pratique consistait à n'envoyer à l'école que les enfants des "esclaves" même lorsqu'il s'agissait d'en faire des collaborateurs des commandants.

11. Au début des années 1960, même si la situation sur le plan national est caractérisée par l'absence des cadres, celle-ci semble plus accentuée au nord du fait du retard accumulé au cours des périodes précédentes. C'est donc tout naturellement que la majorité des nouveaux promus suite au départ des colonisateurs aient été des sudistes. Cette relève hâtive des administrateurs et autres fonctionnaires formés à la hâte et nullement préparés pour assumer les hautes fonctions est à la base des exactions commises dans les régions du nord du pays. C'est dans la perspective de tenter de renverser la vapeur ou de faire cesser les abus exercés par les administrateurs sera qu'il faudrait situer la création du Frolinat en 1966, soit à peine six années après l'indépendance. En fait, condamnées à vivre ensemble à l'intérieur d'une entité à tous points de vue artificielle et non choisie, les populations tchadiennes n'ont à l'évidence aucun moyen de la contester sans risque car toute remise en cause des frontières héritées de la colonisation peut déclencher une série de réactions dans toute l'Afrique.

12. Comme les conflits de la Guinée (1970), de l'Ouganda (1970-1979), de la Mozambique (1975-1992), de l'Angola (1975-1999), du Libéria (1990-1997), de la Somalie (1991-1999), du Burundi (1993 à maintenant) etc. celui du Tchad depuis le début de l'indépendance est essentiellement interne, ce qui n'empêche pas que l'extérieur s'y intéresse. La Libye a d'ailleurs profité de la période de guerre pour occuper illégalement la bande d'Aouzou.

III. Les causes économiques de la guerre civile au Tchad

Le Tchad a connu plusieurs conflits qualifiés de politiques, politico-militaires, sociaux ou intercommunautaires¹ ; mais tous ont un dénominateur commun qui est l'aspect économique. Que ce soit au niveau de la famille ou de l'État, la gestion des ressources disponibles crée toujours des mécontents si elle n'est pas faite de manière relativement équitable. Ici, il s'agit de la gestion de la chose publique. Les premiers conflits ont commencé avec la gestion du parti unique qui a fait des mécontents dans beaucoup de régions du pays.

14. Pour mieux comprendre le développement de cette partie, nous allons d'abord traiter des causes lointaines relatives aux modes d'organisation socio-économique et politique en vigueur au Tchad au moment de la colonisation, et la façon dont elles avaient été appréhendées par le colonisateur et les nouveaux responsables politiques au début de l'indépendance. Puis, nous ferons le lien avec les causes gestionnaires du mode actuel de gouvernement des affaires de l'État.

¹ Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, " Gouvernance et Gestion des Conflits au Tchad ", Mai 1999.

3.1 Les causes lointaines des modes organisationnels socio-économiques

15. Le mode d'organisation socio-économique qui prévalait au Tchad à l'aube de l'indépendance politique est ici bien analysée par Buijtenhuijs (1987:17). Le système social mis en place dans les deux grandes parties nord-sud, possédait les germes de sa propre destruction. Pour Gali (1985: 32),

“le Nord musulman, plus organisé et plus outillé, se livrait à des guerres incessantes, aussi bien en son sein que vis-à-vis du Sud animiste. En tant que société sans accumulation ou dont le surproduit est prélevé pour l'entretien d'un appareil militaire aux besoins sans cesse croissants, elle est condamnée à terme à la famine chronique ou à des révoltes sans fin”.

16. Quant au sud plus peuplé, réservoir des matières premières et d'autres richesses, il ne pouvait qu'attiser les convoitises des voisins. Les germes d'un conflit interne perpétuel sont ainsi constituées à partir des modes d'organisation politico-économique de ces deux parties. Ce qu'il est convenu désormais de qualifier de “Tchad utile” pour les français aura constitué une source de revendications plus ou moins justifiées de la part des compatriotes du nord.

17. Au-delà de la différence religieuse, même si pour Rouvreur (1962: 24), la limite de l'islam coïncide avec la limite de l'élevage, la dualité reste donc nette entre le nord et le sud dans la façon dont sont organisées les activités économiques. Pour Frémeaux (1973: 16):

“L'étendue des territoires réellement contrôlée par ce pouvoir (des sultanats) était probablement assez réduite; or étant donné la faible densité de la population, ce n'est pas le surproduit susceptible d'être prélevé sur un espace peu étendu qui pouvait permettre à un groupe politico-militaire d'assurer son existence, d'où la nécessité de mener une politique de conquête ou plutôt de razzia afin de s'approvisionner en chevaux, esclaves, femmes et en denrées de toutes sortes. Du fait de problèmes internes (la lutte pour le pouvoir) et surtout de problèmes externes (la nécessité pour chaque État de piller à l'extérieur n'est évidemment pas sans entraîner des querelles entre États), un tel système ne pouvait pas connaître de réelle stabilité”.

18. Pour Buijthenuij, dans bien des cas, ce sont les populations du sud qui constituaient la cible préférée des razzias nordistes à cause de leur capacité limitée de résister militairement. Les structures décentralisées de type lignager de leur organisation socio-économique et politique constituaient des handicaps pour une meilleure organisation militaire face aux envahisseurs. C'est ainsi qu'à partir du début du XIX ième siècle, les populations du sud ont ainsi été pour les sultanats sahéliens, un véritable réservoir d'esclaves même s'il est aujourd'hui difficile d'en estimer le nombre exact. Depuis la période pré coloniale, cette situation de conflit nord-sud a pris le caractère de domination militaire à caractère économique du sud par le nord, mais ne s'est muée en conquête politique qu'avec l'avènement du Frolinat.



19. Quant aux populations du sud, elles avaient toutes les raisons pour se révolter puisque l'intrusion de la culture étrangère de développement allait à l'encontre de leur mode traditionnel d'organisation socio-économique. La paroxysme de cette intrusion fut l'introduction brutale de la culture du coton. Selon Magnant (1986: 268):

“Suite à l'introduction du coton, l'État, par ses agents administratifs, par ses auxiliaires locaux et par les agents de la Cotonfranc, intervint directement dans les structures foncières sara. Devant la résistance paysanne, il fallut imposer par la force non seulement une culture et des méthodes de travail nouvelles, mais encore déterminer quelles parcelles seraient affectées au coton et vérifier qu'elles l'étaient effectivement”.

20. Avec cette culture du coton qui s'opérait de façon très brutale puisque des populations étaient constamment malmenées, s'est aussi ajouté le prélèvement obligatoire de l'impôt au moment des ventes. Selon Diguimbaye (1969), **“le coton devait créer des revenus suffisants pour qu'on puisse lever les impôts et développer une économie de marché”**.

21. Pour Gali (1985: 54), la spécificité de l'impôt imposé au Tchad par la colonisation n'est pas simplement une contribution des indigènes aux dépenses publiques, mais également et surtout un moyen d'intégrer les économies pré coloniales au système capitaliste moderne. Pour s'acquitter de cet impôt, les populations doivent développer la production des produits commercialisables pour se procurer le numéraire nécessaire. Le côté inique de cet impôt dans la zone du sud est que son assiette est calculée de telle sorte que le contribuable doit obligatoirement augmenter sans cesse le volume de la production commercialisable, de la diversifier ou bien de se spécialiser dans une activité précise.

22. Au Tchad, selon Gali, le coton fut la prédilection puisqu'il n'existait pas d'autres débouchés pour d'autres produits. Malheur au paysan qui affichait une préférence pour les cultures vivrières. Au nord, là où le climat ne permettait pas la promotion du coton, était encouragée l'élevage des bovins et des caprins. A l'accession du Tchad à l'indépendance en 1960, les nouvelles autorités n'ont fait que suivre sans adaptation le cheminement tout tracé par la colonisation: l'agriculture pour le sud et l'élevage pour le nord; les mêmes pratiques de levée d'impôt, le même style de gouvernement dit de “commandant”; même si pour les nouveaux responsables politiques (Diguimbaye, 1969), il s'agit dans une première étape de **“remédier à tout ce qui bloque ou désarticule l'économie, transformer les mentalités qui s'opposent au progrès, adapter les institutions, former les hommes, mettre en place les infrastructures indispensables à un changement véritable”**.

23. Il convient toutefois de remarquer que cette volonté politique n'a pas tenu compte des valeurs ancrées des terroirs. En voulant, comme le fait remarquer Grellet (1982: 25), tout imposer, les nouveaux maîtres du pays n'ont fait en fin de compte que plaquer une politique inadaptée aux valeurs locales. Pour cet auteur, **“la politique des colonisateurs et des gouvernements qui leur ont succédé, a pratiquement visé la destruction des économies d'autosuffisance pour promouvoir l'agriculture de rente et obtenir ainsi un surplus commercialisable”**.

24. S'il y a un point sur lequel tout le monde devrait s'accorder c'est le fait que les populations du sud comme celles du nord faisaient l'objet des rackets de la part des autorités politiques. Malheureusement aucun discernement n'a été fait par les leaders du Frolinat au moment de leurs revendications politiques. C'est donc à tort que, mais relevant d'un réel dessein de manipulation politique, le placage ou la dualité nord-sud ont fait le lit du conflit actuel.

25. Pour bon nombre d'auteurs, le mode d'organisation socio-économique et politique des populations du sud, loin d'être un handicap, s'est plutôt avéré être à terme plus bénéfique. Selon Teisserenc (1972: 26), "**cette organisation sociopolitique très décentralisée a très mal résisté à l'épreuve de la colonisation. L'administration coloniale a progressivement coiffé l'administration traditionnelle. L'affaiblissement de cette autorité traditionnelle s'est accompagnée de l'affaiblissement des institutions et des croyances sur lesquelles celle-ci reposait**". C'est donc ce démantèlement de cette organisation traditionnelle du sud qui s'est mué en force en intégrant les valeurs de l'occident.

26. L'introduction en 1920 de la culture du coton mettait les populations du sud en contact avec la culture capitaliste de la production. De plus la culture du coton appelait aussi les routes et d'autres infrastructures, les usines d'égrenage, l'école, le salariat; toutes choses que refusaient les populations du nord occupées par l'élevage et les razzias. De fait, le sud est apparu comme la zone économiquement "utile" pour la France. La partie du nord était considérée comme économiquement "inutile". Comme le confirme Buijthenuij (1987: 20) en parlant du nord, "**... il n'y a pas grand-chose à développer, du moins du point de vue d'un pouvoir colonial s'intéressant avant tout aux matières premières et aux cultures d'exportation**". La différence s'est donc essentiellement faite à ce niveau. Et on comprend que les populations du nord se soient crues délaissées à l'avènement de l'indépendance politique en 1960.

27. Toutefois, il convient de souligner que les sudistes auxquels tout est reproché ont seulement eu le tort d'arriver de façon prématurée aux pouvoirs puisque pour bon nombre d'observateurs, la mise en valeur très tardive du Tchad relève de la volonté délibérée de la France. Pour Gali (1985:50), "**on serait arrivé à la conclusion que rien ne pouvait être exploitée immédiatement de ce territoire. Puisqu'il en est ainsi, le Tchad restera un territoire d'utilité stratégique**". Les élèves et étudiants des années 1970 ont encore en mémoire des larges paragraphes en géographie dans lesquelles on faisait répéter que le Tchad est un pays pauvre à vocation essentiellement agricole et pastorale.

28. Il faut signaler au passage que la révolte de Mangalmé du 5 janvier 1965, qui va être récupérée par les politiciens en particulier le Frolinat est partie du refus des populations de cette localité de payer l'impôt, lui donnant par là même une dimension économique. Après plusieurs années de règne des gouvernements issus du Frolinat, la situation économique ne s'est nullement équilibrée en faveur des régions du nord. Le Frolinat estimait, en effet, que tout était orienté vers la mise en valeur exclusive du Sud, même si cette tentative d'industrialisation ne tournait qu'autour de l'exploitation de la culture du coton avec en majorité les usines d'égrenage et quelques unités industrielles à Moundou. Dans le document du Frolinat no 148:13 et 16, il est spécifié que "**.. toute l'économie du Tchad est orientée vers la mise en valeur exclusive du Sud... Progressivement, le Nord s'est vidé de ses forces vives, par la dégradation du niveau de vie, la cessation de toute activité économique, la paupérisation accélérée des masses rurales écrasées par des impôts de toute nature**". En fait, les vraies causes économiques sont



ailleurs, dans le mode de gouvernement traditionnel des sultanats et autres chefferies naguère en vigueur au nord. De plus, la principale source de revenus dans le nord, à savoir l'élevage, est souvent en butte aux difficultés dues à la sécheresse et à l'avancée du désert. C'est pourquoi, les éleveurs sont contraints de descendre plus bas vers le sud, ce qui ne manque pas de créer des conflits avec les paysans sudistes. Un fait qui ne manque pas d'alimenter les distorsions entre ces deux types de communautés.

3.2 Les causes gestionnaires des conflits

29. Si le premier système politique semble avoir esquissé une ligne directrice en matière économique, la plupart des gouvernements qui l'ont succédé n'ont présenté aucun programme pertinent à caractère économique. Cette carence est plus accentuée depuis l'accession du Frolinat en 1979. Cette situation est d'autant plus préoccupante que malgré l'augmentation de la population, le niveau de création de la richesse nationale n'a nullement évolué. Les diverses pressions exercées sur les quelques moyens de production qui sont restés pratiquement les mêmes depuis le début de l'indépendance se traduisent généralement par des luttes âpres. On peut donc avancer qu'une des causes fondamentales de ce conflit porte sur le partage des ressources à travers la confiscation du pouvoir politique. Mieux, l'enjeu fondamental des pouvoirs politiques au Tchad, de la prise à la pérennisation, porte essentiellement sur le contrôle des ressources, qu'elles proviennent des activités des entreprises publiques ou privées, de la fonction publique ou de l'aide internationale. L'"ennemi" étant nécessairement intérieur, la but de la manœuvre est de contrôler au maximum les ressources si l'on veut rester le plus longtemps au pouvoir.

30. En instaurant le droit de propriété, le respect d'autrui, la colonisation est venue casser le mode d'organisation qui prévalait au Tchad, en particulier dans le nord. Les rackets et les razzias étant interdits, il fallait bien trouver une alternative pour se procurer des ressources dans une région où les conditions naturelles sont assez difficiles. Compte tenu des dotations en ressources naturelles du moment, le colonisateur s'était beaucoup plus intéressé à la partie sud du pays en y implantant un début d'industrialisation. L'avantage pris sur les nordistes par les populations du sud en acceptant l'école occidentale a permis à ces dernières d'être plus nombreuses dans la fonction publique au moment de l'accès à l'indépendance. Les implantations d'usines de fabrication de sucre, d'égrenage de coton et de transformation des sous-produits du coton dans le sud du pays découlent à bien des égards d'un comportement économique rationnel puisque c'est dans cette partie du pays que la pluviométrie est abondante et donc favorable à l'agriculture. La question qu'on se pose est de savoir s'il n'y avait vraiment rien à faire dans le nord du pays en termes d'investissements publics ? Toujours est-il que les politiciens, notamment les élites nordistes ne sont pas passés par quatre chemins pour considérer cela comme une discrimination à l'égard du nord. Ce qu'il faut noter, c'est que ces usines offrent effectivement des emplois à une partie des populations de cette zone en plus de la fonction publique.

31. Pour les populations du nord, et surtout de leurs élites, le rétablissement de l'équilibre dans le partage des ressources par des moyens pacifiques est impossible compte tenu du retard accusé par rapport aux sudistes. C'est dans cette perspective que la violence a pu se justifier et être utilisée pour le contrôle des ressources. De plus, le fait que tout homme qui a réussi doit aussi en faire profiter à tous les membres de sa communauté²

² Cet aspect très développé chez les populations du nord eu égard à leurs modes d'organisation socioculturelles est facteur de mobilisation des masses.

constitue bien souvent un facteur mobilisateur en faveur de toutes révoltes ou une rébellions qui se concrétisent. Les promesses d'emplois dans l'administration ou dans les entreprises parapubliques constituent aussi des motivations assez fortes. Dans une population en général sans formation, le coût d'opportunité d'un enrôlement dans une rébellion est si faible que les gens n'hésitent pas à s'engager.

32. Une fois que les élites nordistes sont arrivées au pouvoir, on s'est rendu compte que leurs objectifs étaient beaucoup plus personnels ou claniques. En guise de récompense pour les compagnons de lutte, il n'est pas rare de rencontrer des gendarmes et des administrateurs analphabètes occupant des postes de responsabilité. Dans la fonction publique comme dans les entreprises parapubliques, être incompetent ne constitue pas un handicap pour gérer. En fait, c'est une simple transposition du mode traditionnel d'organisation dans toute la vie économique du pays. Les détournements de deniers publics, les vols à mains armées... constituent une forme de racket cautionné en certaines périodes par les autorités publiques.

33. Tout laisse à penser que pressée pour prendre le pouvoir, l'élite issue du Frolinat ne s'est pas particulièrement bien préparée à la gestion efficace des affaires de l'État. Dadi (1987) confirme bien cette situation. Pour lui,

" dès la nomination de M. Hisssein Habré, une certaine impatience gagna les Nordistes pressés de voir enfin se matérialiser un changement tant au sein de l'administration centrale que dans les sociétés nationales... S'appuyant sur la Charte, Habré s'est lancé précipitamment dans une réorganisation générale de l'administration, n'épargnant aucun secteur ".

34. La question de prise de pouvoir par les militants du Frolinat devrait concerner à la fois les aspects politiques et économique. Selon Dadi (1987: 137-138), cette logique de dualité devrait tourner à l'avantage des nordistes puisque la désignation comme Premier Ministre en 1978 de M. Hisssein Habré qui incarnait les aspirations d'une bonne partie de la population musulmane **"impliquait nécessairement un partage des pouvoirs entre le nord et le sud. La population musulmane attendait cela, d'autant qu'elle est persuadée que le pouvoir central détenu par les originaires du sud empêchait systématiquement ses membres d'accéder à la haute administration: la participation à l'administration publique est une exigence fondamentale pour le nord"**. Plus tard pour pousser plus loin cette logique de la dualité, il fut instaurée la "géopolitique". Dans sa forme gestionnaire du pouvoir depuis 1979, lorsque le Président de la République est musulman du nord, le vice-président, le Premier Ministre ou le Président de l'Assemblée Nationale doivent être chrétiens du sud; le Chef d'État Major des Armées est du sud, automatiquement son second doit être du nord etc.. La question de la compétence n'est pas primordiale. Comme le reconnaît d'ailleurs Dadi, l'exigence de justice qui peut autoriser une discrimination à l'égard du sud, n'est pas toujours compatible avec le principe de base de la fonction publique: la compétence.

35. La guerre civile au Tchad est interne, mais ses aspects externes ne sont pas négligeables. Le Tchad est une ancienne colonie, frontalier d'un certain nombre de pays avec lesquels il partage l'histoire et la géographie. Il présente aussi quelques atouts économiques, les matières premières notamment, qui profitent aussi à d'autres pays. De par leurs intérêts, ceux-ci apportent un soutien aux rebelles ou aux forces gouvernementales, jouant ainsi sur la durée du conflit. La fameuse dualité nord-sud a fait le lit au conflit opposant de fait les américains à travers CONOCO et Exxon et les français à

travers ELF-Aquitaine. Kadhafi, par exemple, a déclaré le 28 septembre 1980 que le Tchad était un espace vital pour la Libye. On comprend qu'il puisse apporter son soutien à tel ou tel autre chef de guerre ; un tel soutien affecte la durée du conflit.

36. A notre avis, l'amalgame semble avoir été trop vite fait puisqu'à l'épreuve des faits, les masses populaires qu'elles soient du sud ou du nord, elles sont logées aux mêmes enseignes, c'est-à-dire dans la paupérisation.

IV. Les tentatives internationales de résolution du conflit

Que ce soit avant, pendant ou après la guerre civile, les gouvernements en place ont exploité toutes voies possibles pour trouver une solution aux différents conflits qu'a connus le Tchad. En plus des rencontres organisées de manière interne, de nombreuses tentatives internationales de résolution du conflit ont eu lieu. Les rencontres de réconciliation nationale organisées à l'étranger sont placées sous le parrainage des pays hotes, impliquant dans certains cas d'autres pays tiers. C'est ainsi que les rencontres ci-dessous ont eu lieu :

- ◆ les accords de Sebha-Bengazi (Libye) conclu entre le Conseil Supérieur Militaire (CSM) et le Frolinat en 1976 sous le parrainage de la Libye, du Soudan et du Niger n'ont servi qu'à faire mieux connaître le Frolinat au plan international;
- ◆ Les accords de Khartoum du 17 septembre 1977, mettant en présence le Conseil de Commandement des Forces Armées du Nord (CCFAN) de Hissein Habré et le Gouvernement du Tchad se sont illustrés sous forme de Charte Fondamentale. En application de ces accords, un cessez -le feu a été observé et Hissein Habré a été nommé Premier ministre le 28 août 1978. Il faut noter au passage que ces accords ont été conclus sous la pression de la France. La rupture en février 1979 de ces accords porteurs de germes de conflits (Goual, 1995), va transformer les affrontements rebelles-gouvernement en affrontements " ethniques " (nordistes contre sudistes) généralisés sur toute l'étendue du territoire. A partir de cette date, l'Etat tchadien n'existait plus et le pays va être contrôlé par plusieurs tendances politico-militaires;
- ◆ les accords de Kano I (mars 1978), Kano II (avril 1978) et de Lagos (août 1978) conclus entre le CSM et les douze tendances politico-militaires dont quelques unes du Frolinat ont vu la création d'un Gouvernement d'Union Nationale de Transition (GUNT). Ces accords parrainés par la Libye ont eu la caution de l'OUA qui dépêchera par la suite la première force d'interposition composée des troupes nigérianes. Celles-ci vont être paralysées car certaines tendances politiques refusent de coopérer avec elles. La volonté de domination des chefs de guerre rend inefficace le GUNT, et conduit le pays dans la reprise des affrontements. Il faut dire que les chefs de guerre sont le plus souvent victimes de leur propre slogan selon lequel "le pouvoir est au bout du fusil";

38. La prise de la capitale le 7 juin 1982 par les combattants de Hissein Habré marque le retour de l'autorité de l'Etat, mais aussi le début d'une économie de guerre dont nous parlerons dans les paragraphes ultérieurs.

Les difficultés de trouver un terrain d'entente constatées lors de ces différentes rencontres internationales énumérées ci-dessus s'expliquent par le fait que ces rencontres regroupent généralement plusieurs protagonistes aux intérêts très divergents. Les ambitions personnelles des uns et des autres rendent difficiles l'application effective des accords qui en découlent. Les conférences de Kano et Lagos ont eu lieu pendant une période où l'Etat central n'existait pas ce qui mettait chacune des tendances politico-militaire en situation de force. Les styles de négociation les plus employés au Tchad sont fondés sur le rapport de force et se traduisent généralement par le paradigme de gagnant-perdant ou du type "The winner-take-all". Dans ces conditions, les ressentiments ne manquent pas chez les "perdants", et à la moindre occasion, des fissures apparaissent et le cycle de la violence recommence.

39. Après le rétablissement de l'autorité de l'Etat, que ce soit sous le régime de Hissein Habré ou de Idriss Deby, plusieurs rencontres internationales de réconciliation ont eu lieu. Plus particulièrement sous le règne d'Idriss Déby, il s'agit entre autres:

- ◆ de l'accord de réconciliation signé le 16 octobre 1993 entre le Gouvernement et le Comité National de Redressement (CNR) de Abbas Koty grâce à la médiation soudanaise et libyenne. Mais, pour des raisons qui nous sont inconnus, la suite de cet accord s'est soldée par la mort de Abbas Koty. Les forces du Président Déby ont été rendues responsables de cet assassinat;
- ◆ des accords de Bangui conclu en 1994 entre le Gouvernement de Transition et le Comité de Sursaut National pour la Paix et la Démocratie (CSNPD) sous le parrainage du Chef de l'Etat centrafricain;
- ◆ des accords signés le 12 octobre 1998 à Lagos (Nigeria) entre le Gouvernement et plusieurs tendances du Mouvement pour la Démocratie et le Développement (MDD).

40. L'inefficacité des accords de réconciliation d'une manière générale et en particulier ceux impliquant la communauté internationale tient au fait qu'il ne disposent pas de clauses de coercition, d'une part, et d'autre part, les gouvernements en place pensent que c'est à l'autre partie d'accepter leurs conditions. Cette façon de voir les choses les conduit dans la majorité des cas à ne pas respecter les différentes clauses des accords. Ce qui ne veut pas dire que les tentatives internationales de résolution des conflits au Tchad sont inutiles, bien au contraire. La signature des accords de paix est toujours suivie d'une période de cessez-le feu nécessaire à la poursuite des négociation et à l'organisation des populations civiles. Mais leurs impacts sont toutefois loin d'être probants.

V. La paix retrouvée

La rupture des accords de Khartoum (Charte fondamentale) en 1979, les difficultés qu'a connues le GUNT issu des accords de Kano et de Lagos, et la gestion des régimes qui ont par la suite pris le pouvoir par la force traduisent à suffisance la différence entre une paix par suite de négociation et une paix par suite de victoire. En fait, les objectifs de certains protagonistes ne se résumaient pas à la paix, bien au contraire. L'intérêt national était au second rang pour ceux là. Leurs démarches sont plutôt guidées par leurs propres intérêts sinon ceux du clan.

42. Une paix négociée implique le respect des engagements et des contraintes notamment en matière de gestion des affaires publiques. Or, l'on sait que pour mobiliser les troupes, la plupart des chefs de guerre ont promis l'accès aux ressources rares comme butins de guerre, en réparation d'une injustice dont ils auraient longtemps été victimes. Une paix négociée ne permet pas de tenir de telles promesses. Seule l'exploitation de diverses rentes de situation rendues possibles par une victoire militaire pourrait offrir la possibilité de remplir le contrat implicitement signé avec les combattants.

43. La gestion des affaires publiques des régimes qui se sont succédés au Tchad, et plus particulièrement sous ceux de Habré et Déby, est loin de faire l'unanimité autour d'elle. Dans la plupart des cas, celle-ci s'est illustrée par la gabegie et le gaspillage des ressources. L'économie de guerre pratiquée par ces régimes exploite diverses situations dont les principales sont, entre autres: la géopolitique, le népotisme, l'injustice. Les allocations de ressources nationales notamment les projets de développement sont orientés dans certaines régions alors que d'autres sont sciemment oubliées. Les postes de responsabilité dans l'administration sont affectés selon la tête du fonctionnaire. Du côté de la justice, l'immixtion du pouvoir dans les règlements des différends, la partialité de la magistrature, la lenteur dans la prononciation des jugements, l'impunité dont bénéficient les auteurs des détournements des deniers publics sont les cause de la crise de confiance entre une partie des populations et les pouvoirs publics. L'insécurité est généralement utilisée à travers des agressions, les crimes, les vols à mains armées etc. Elle permet à une catégorie d'individus de s'enrichir sur le dos des autres. Elle pourrait être une conséquence de la dissémination des armes de guerre dans la population, mais la façon dont elle est combattue laisse croire qu'on l'entretient sciemment. Les "coupeurs de route" sont pour la plupart des forces de l'ordre qui rackettent les gens la nuit ou en se déguisant. Une des conséquences de l'absence d'une armée nationale, organisée et entretenue. Au-delà des causes écologiques ou environnementales qui obligent les éleveurs à s'affronter aux agriculteurs sédentaires du sud, le conflit agriculteurs-éleveurs est aussi alimenté par des responsables administratifs et militaires qui disposent des troupeaux et qui emploient des éleveurs armés. Ces derniers, détenteurs d'armes à feu, ne respectent plus les couloirs de transhumance, détruisant au passage toutes les récoltes. La complaisance avec laquelle le conflit agriculteurs-éleveurs est traité constitue une protection implicite de la part de certains responsables administratifs aux éleveurs. La dualité nord-sud se traduit par une politique de deux poids, deux mesures pratiquée dans toute la vie économique du pays. Celle-ci alimente de fait les sources futures des conflits éventuels, les mêmes causes entraînant les mêmes effets. Ce qui fait dire que le tunnel est encore loin.

VI. Conséquences de la guerre civile au Tchad

Le retard enregistré sur le plan économique par le Tchad témoigne bien de l'ampleur des dégâts causés par la guerre. Le produit intérieur brut (PIB) par habitant par exemple n'aura augmenté que de 3% entre 1991 et 2000, passant respectivement de 111 867 FCFA à 115 271 FCFA. Pour mieux appréhender l'impact de la guerre et des conflits armés qu'a connus le Tchad, il nous semble important de considérer les différents rubriques suivants.

6.1 Patrimoine perdu à cause de la guerre

45. Etant par nature une activité destructrice, la guerre a effectivement détruit les infrastructures existantes notamment les bâtiments publics et privés, les routes, le bétail, la faune etc. Plus de la moitié des bâtiments de la capitale avait été détruite, même si aujourd'hui une bonne partie a été réhabilitée. Beaucoup d'éleveurs ont préféré traverser la frontière pour les pays voisins. Il en est de même pour les animaux des parcs nationaux. Le Lac Tchad a perdu plus de la moitié de sa superficie à cause des exploitations frauduleuses opérées par quelques pays voisins au moment où le Tchad était occupé à faire la guerre.

6.2 Manque à gagner en termes de production et d'investissement

46. La guerre a mobilisé des ressources financières et humaines qui autrement seraient investies dans les secteurs productifs. Les dépenses militaires ont atteint des niveaux très élevés comparés aux dépenses allouées aux secteurs prioritaires comme la santé, l'éducation et les affaires sociales. Par ailleurs, une bonne partie du territoire national est couverte des mines. On estime à 30 millions de dollars US le coût des opérations de déminages à entreprendre, alors que celui de la démobilisation/réinsertion des militaires représente sensiblement le triple de cette somme. Pendant plusieurs années, des milliers d'hommes sont mobilisés loin des activités productives et mis au service de la destruction. En plus de militaires et autres civiles tués dans les différents combats, le Tchad a enregistré la mort ou la disparition de quarante mille (40 000) personnes, pour la plupart des hauts cadres³, des grands agriculteurs ou des grands commerçants entre 1982 et 1990. Ces crimes, qui sont largement sous estimés, sont imputables au seul régime de Habré. Aujourd'hui, la pénurie des cadres tant dans l'administration publique que dans le secteur privé est mise en évidence, et l'ampleur du défi à relever en matière de formation donne la dimension du manque à gagner. En plus, le coût de la réforme de l'administration publique est estimé à 2,7 millions de dollars US.

6.3 Manque de confiance des tchadiens entre eux et vis-à-vis du gouvernement

47. Le manque de transparence dans la gestion des affaires publiques qui a caractérisé les différents régimes du Tchad a entamé la crédibilité du gouvernement. Entre individus, la mauvaise foi est devenue la règle. La perte de confiance qui en résulte est dommageable pour l'économie tchadienne car on considère que pour que les agents économiques contribuent efficacement à la création de richesses, il faut que la confiance, en tant que principal outil de gestion, règne entre eux. Selon plusieurs auteurs (Fukuyama, 1995; Charreaux, 1998), la confiance joue un rôle important pour expliquer les écarts de performance entre les différents systèmes économiques nationaux. Cette situation est désastreuse sur le plan du développement général, et par conséquent explique le déséquilibre existant entre les régions d'un pays, les frustrations entre les populations, l'injustice etc. La forte rotation qui caractérise les nominations à des postes de responsabilité notamment en ce qui concerne les postes ministériels est source de détournement de deniers publics. Le climat d'insécurité et le flou qui entoure les droits de propriété constituent des facteurs dissuasifs pour les investisseurs, en particuliers les étrangers.

3 Au nom de l'équilibre entre le nord et le sud, plusieurs centaines de cadres du sud ont été exterminés entre 1984 et 1986.


VII. Perspectives d'avenir

Plusieurs éléments positifs montrent que les autorités reconnaissent enfin le rôle de la paix sociale dans le développement économique. La nomination en 1997 d'un médiateur national à qui sont soumises toutes les affaires faisant l'objet de litige en vue d'une meilleure résolution va dans ce sens. Même si certaines limites existent, la liberté de la presse est une réalité depuis une dizaine d'année. La presse privée, surtout, a contribué de façon très importante à la cohésion nationale. Pour lui permettre de faire face aux défis de la mondialisation, elle demande à être appuyée matériellement. La démobilisation/réinsertion des combattants encouragées par les bailleurs de fonds, en l'occurrence par la Banque mondiale et la coopération française vient de connaître malheureusement un coup d'arrêt à cause de la résurgence de la guerre civile à l'extrême nord du pays. Comme par le passé, des jeunes adultes ou adolescents sont encore mobilisés pour prendre part au conflit en cours.


49. Pour espérer aboutir définitivement à l'arrêt des hostilités au Tchad, le meilleur moyen reste incontestablement la mise en pratique d'une bonne gouvernance. La visibilité des actions gouvernementales, l'implication des populations et de la société civile, la transparence des accords bilatéraux ou multilatéraux... sont gages d'une meilleure volonté politique allant dans le sens d'une réelle démocratie. Le renforcement de l'appareil judiciaire, la lutte contre l'impunité et les détournements, l'impartialité de la magistrature etc. constituent aussi des moyens efficaces pour lutter contre l'injustice et la gabegie. La décentralisation et le désenclavement de l'arrière-pays renforcés par l'intégration économique sous-régionale vont aussi dans le sens de la lutte contre la pauvreté et constituent autant des moyens pour permettre au Tchad d'avoir sa place dans le concert des nations, et de gérer ainsi au mieux les effets de la mondialisation. Toutes ces bonnes intentions n'auront d'effets que si le Tchad conçoit et met en œuvre un plan de développement socio-économique.

VIII. Conclusion

À l'épreuve des faits, la prise du pouvoir au Tchad, sous n'importe quel régime, s'est toujours opérée dans la précipitation, sans programme économique pertinent et surtout, sans aucune préparation sérieuse à la gestion de la chose publique. Il n'est donc pas étonnant que les mêmes causes du début de l'indépendance soient encore observées aujourd'hui. Les effets qui en découlent relèvent de la responsabilité de tous les régimes qui se sont succédés au Tchad, qu'ils soient du sud (gouvernements Tombalbaye et Malloum) et du nord (Gouvernements Habré ou Déby). La fameuse dualité nord-sud n'a servi qu'à berner les populations, et surtout qu'à permettre à une poignée d'élites qu'elles soient du nord et du sud à s'accaparer des pouvoirs d'État. La question fondamentale du conflit civil au Tchad ne s'est nullement posée en terme de développement économique harmonieux des différentes zones du pays. Il s'agit plutôt de la façon dont s'opère actuellement le partage des ressources nationales actuellement disponibles sans que l'accent soit nécessairement mis sur une politique d'une juste répartition des erreurs du passé au profit du nord, même s'il est indéniable que les nordistes maîtrisent aujourd'hui pratiquement tous les rouages de l'économie nationale. A cause de ces différentes



pratiques, le Tchad apparaît comme un pays appauvri par ses propres élites. Il ne serait pas injuste d'imputer cette situation à toute l'élite nationale. En effet, bien que certaines villes du nord à l'instar d'Abéché soient réputées être les plaques tournantes sur le plan commercial, il n'existe nulle part un début d'industrialisation au nord. Faute de consensus nécessaire en matière de développement, de confiance entre les citoyens et de politique délibérée de répartition des fruits des efforts collectifs, tout laisse malheureusement à penser que le conflit tchadien est loin d'être fini. La bataille récente pour l'exploitation du pétrole tchadien illustre bien cette inquiétude.



Sources bibliographiques

- Banque Mondiale (1997): " Tchad: évaluation de la pauvreté. Les obstacles au développement rural ", Rapport no 16567-cd.
- Bouquet, C. (1982): " Tchad: Genèse d'un conflit ", L'Harmattan, 251 pages.
- Cabot, J (1982): " Postface " in " Tchad: Genèse d'un conflit ", C. Bouquet, l'Harmattan.
- Charreaux, G. (1998): " Le rôle de la confiance dans le système de gouvernance d'entreprise " in *Économies et Sociétés, Sciences de Gestion*, série S.G., no 8-9/1998, pp: 47-65.
- Dadi, A. (1987): " Tchad: L'État retrouvé ", L'Harmattan.
- Duiguimbaye, G. (1969): " L'Essor du Tchad ", P.U.F, Paris.
- Frémeaux, Ph. (1973): " La rébellion tchadienne, mémoire de DES, Université de Paris I.
- Fukuyama, F. (1995): " Trust: The Social Virtues and Creation of Prosperity ", The Free Press.
- Gali, N.G (1985): " Tchad: Guerre civile et désagrégation de l'État", *Présence Africaine*, 217 pages.
- Gomez, P.Y. (1996): " Le gouvernement de l'entreprise ", IntrÉditions.
- Goual, N.(1995) : " 300 dates de l'histoire du Tchad ", CEFOD, octobre 1995.
- Grellet, G. (1982): "Les structures économiques de l'Afrique noire", PUF, IEDES, Paris.
- Khayar, H.I: (1976): "Le Refus de l'école", Librairie d'Amérique et d'Orient, Paris.
- Magnant, J-P. (1986): " La Terre Sara, Terre tchadienne), L'Harmattan, 380 p.
- Michalon, Th. (1979): " L'échec de la greffe jacobine ". *Le Monde Diplomatique*, avril 1979.
- PNUD, (1999) : " Gouvernance et gestion des conflits au Tchad ", Mars 1999.
- Organisations des Nations Unies (Tchad), (2000) : " Bilan commun de pays au Tchad ", février 2000.
- Rouvreur (1973) cité par Buijthenuij op cit. , 302 pages .
- Teisserenc, P. (1977) (De la communauté ethnique à la communauté nationale: Les lycées d'Abéché et de Sarh (Sarh), Paris, EPHE).
- Ziegler, J (1978): " Main Basse sur l'Afrique ", Paris, Seuil.